



Études & Conseil
Stratégie
Marketing
Management Social & Organisation
Lobbying Social

La note sociale EPSY

N°58 - Novembre 2006

*L'argumentation syndicale
en matière de revendications sur le pouvoir d'achat*

Comme nous l'avons exposé dans notre Note N°57, cette fin d'année est marquée par une recrudescence du discours sur les salaires, amplifiée par tous les ténors politiques déjà en campagne électorale. Fantasma ou réalité, **la très grande majorité des français est convaincue au pire de la dégradation de son pouvoir d'achat, au mieux de sa stagnation¹.**

Ainsi, **cette thématique a vocation à s'installer durablement dans le paysage social.**

- **Conjoncturellement**, car les organisations syndicales et particulièrement la CGT, ont décidé d'en faire un cheval de bataille pour les mois à venir, alors que s'ouvrent des négociations salariales de branche,
- **Structurellement**, car les départs massifs des baby boomers, en dehors de toute embellie sur la croissance, vont contribuer à réduire de façon mécanique le taux de chômage dans les années à venir. Suivant l'adage qu'un "*clou chasse l'autre*", la réduction de la préoccupation "*emploi*" ouvre donc la voie à l'émergence d'autres revendications, où la thématique des salaires sera en bonne place.

Mais, **l'argumentation syndicale qui la soutient est en train de changer.** Finie l'époque où les revalorisations salariales n'avaient pour légitimité que la progression de l'inflation, justifiant ainsi mécaniquement la hausse de l'indice de référence.

Aujourd'hui, **nous voyons apparaître des revendications réellement étayées qui permettent aux syndicats d'avoir une approche plus globale et économique : si elles concernent la rémunération, elles abordent les coefficients hiérarchiques, la participation et l'intéressement lorsqu'ils existent, mais aussi les conséquences des allègements de charges pour les entreprises en ce qui concerne les bas salaires. Ainsi, la référence aux allègements Fillon est de plus en plus présente.**

Par "effet domino", les syndicats espèrent s'attirer les personnels dont le niveau de rémunération est le moins élevé et la première frange de l'encadrement. Par-là même, ils sensibilisent par anticipation tous ceux qui pourraient être impactés par une remise en cause des 35 heures...

¹ 85% des français estiment que "*leur pouvoir d'achat s'est dégradé au cours des dernières années*", NVO - 4 octobre 2006. Dans une autre étude, 89% des français estiment que "*leur pouvoir d'achat n'augmente ni pour eux, ni pour les autres*" - 18 octobre 2006.

LES TROIS PILIERS DE LA RHETORIQUE SYNDICALE À APPREHENDER

1. **Pour les syndicats**, les statistiques officielles qui rendent compte d'une progression du pouvoir d'achat sont "*biaisées*", voire "*fausses*" et, selon eux, "**les salaires de base aujourd'hui ne permettraient plus de vivre décemment**".

Si les augmentations de salaire ne sont généralement pas contestées par les syndicats, **c'est le discours patronal sur une progression du pouvoir d'achat supérieur à l'inflation qu'ils contestent**. Ainsi, la critique sur l'indice des prix justifierait la revendication syndicale et affaiblirait aux yeux des salariés l'argumentation patronale.

Le discours est notamment de dire que ce qui augmente n'a pas la même valeur pour tous, dès lors qu'il s'agit d'augmentations sur des postes contraints dans le budget des ménages comme l'énergie, ou les loyers, par exemple. Et même sur les biens de consommation courante, l'argument d'une augmentation d'un indice des prix largement supérieur à celui annoncé est également avancée². En complément, les syndicats "*surfent*" sur des analyses de presse confirmant leur analyse comme celle du Parisien³ qui affirme que depuis le passage à l'Euro, le prix du café comptoir, par exemple a progressé de plus de 80%!...

C'est ce qui conduit la CFDT à demander "*la mise au point d'indices par niveaux de revenu*. Car les

ménages les plus pauvres sont les plus durement touchés par la hausse des dépenses immobilisées et voient la part de leur pouvoir d'achat disponible diminuer".⁴

La revendication sur les salaires dans ces conditions s'élargit progressivement à une revendication sur les ressources financières nécessaires pour vivre.

Cela devrait conduire les entreprises à mettre en avant l'intégralité des rémunérations et avantages de toutes natures qu'elles offrent à leurs salariés pour atténuer une revendication syndicale qui rencontre de l'écho, même si elle ne se traduit pas encore en engagement.

2. La progression des salaires de base devrait entraîner mécaniquement une revalorisation des niveaux intermédiaires, afin de valider les niveaux de qualification.

De fait, la progression observée du SMIC déqualifie les grilles salariales sectorielles. Malgré le toilettage effectué en 2005, la progression du SMIC en juillet 2006 fait que 84 branches professionnelles se retrouvent désormais **avec des métiers d'entrée dont le niveau de rémunération est inférieur au SMIC.**

D'où l'apparition de revendications supplémentaires qui visent à demander la suppression des métiers à coefficients les plus faibles. Une revendication qui était encore limitée à certaines branches professionnelles au début de l'année,

² La source la plus récente utilisée est une enquête de la revue "*Que Choisir*" qui signale que sur 47 articles de grande consommation, l'augmentation des prix a été de 12.2% en 4 ans, contre une progression de 9.9% suivant l'INSEE.

³ Le Parisien – "*Depuis l'euro, les prix ont bondi*" – 2 Novembre 2006

⁴ Source : Site Internet CFDT <http://www.cfdt.fr>

mais que l'on retrouve aujourd'hui dans un nombre significatif d'entre elle.

En outre, la progression du SMIC déstabilise l'ensemble de la hiérarchie des salaires et contribue à **développer le sentiment d'une paupérisation de l'encadrement intermédiaire.**

Il convient de rappeler que ce concept de paupérisation des classes moyennes avait été précédé de celui de travailleur précaire, puis depuis un an environ par celui de travailleurs pauvres. Une évolution de perception qui dépasse la simple sémantique.

"Le salariat s'appauvrit alors même que le niveau des qualifications s'accroît. Le nombre de smicards (16,8% des salariés) n'a jamais été aussi élevé et le salaire médian recule, en passant de 1,72 fois le SMIC en 1993 à 1,52 fois le SMIC en 2001⁵".

Et ce ressenti est d'autant plus fort que, parallèlement, ces catégories intermédiaires *"ne peuvent bénéficier des revenus d'assistance ni des mesures d'exonération fiscale et ne profitent pas non plus du potentiel d'accroissement de revenu généré par le prix de l'immobilier et les hausses du cours de la bourse⁶".*

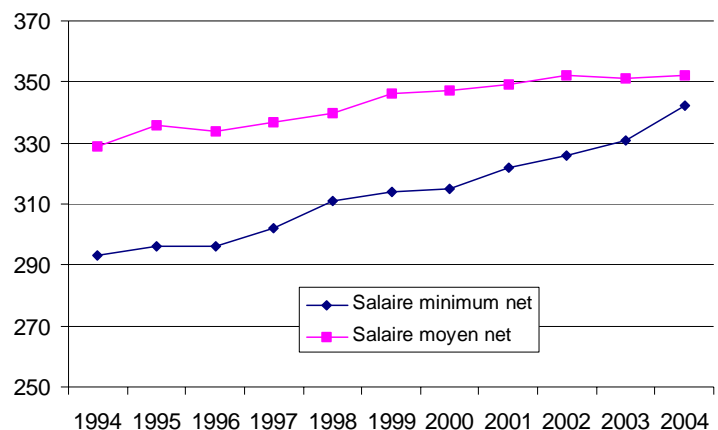
Ces discours s'appuient sur des données INSEE, comme le tableau ci-dessous, qui retrace l'évolution du pouvoir d'achat du SMIC ces dernières années et celui du salaire moyen. A cet égard, il est intéressant de constater que **dans l'ensemble des confédérations, les revendications sont de plus en plus liées aux départements économiques.**

La rhétorique syndicale sur le pouvoir d'achat ne devrait-elle pas inciter les entreprises à mettre en valeur leur politique sociale qui est davantage jugée par ce qu'elle n'accorde pas plutôt que par ce qu'elle assure ?

Ne devrait-elle pas intégrer par exemple l'ensemble des promotions qu'elles autorisent pour asseoir leur responsabilité sociale et ainsi limiter la portée d'un discours "accusateur"?

POUVOIRS D'ACHAT DU SALAIRE MINIMUM ET DU SALAIRE MOYEN ANNUELS NETS
(base 100 en 1951, en € constants)
Source : INSEE

Une progression réelle du pouvoir d'achat, mais un rattrapage par les bas salaires



⁵ Source : La Nouvelle Vie Ouvrière - 20 octobre 2006

⁶ Source : Site Internet CFDT, www.cfdt.fr

3. **Pour les syndicats, "l'argent serait là, mais redistribué de façon inéquitable".** Les organisations syndicales insistent sur l'augmentation des bénéfices des grandes entreprises qui dépasserait largement la progression des salaires. Pour la CGT, *"Entre 1983 et 2003, les dividendes versés aux actionnaires ont été multipliés par 9 quand le taux horaire du SMIC a été multiplié par 2"*.

Cette dernière constate également que *"La France est au premier rang des rémunérations de dirigeants d'entreprise, mais au 14^{ème} rang pour le salaire médian"*. **D'où une attention syndicale exacerbée portée sur les rémunérations des cadres dirigeants et leurs avantages.**

En situant le combat à ce niveau elles tentent d'insinuer que les managers-dirigeants ne sont préoccupés que par la rentabilité pour l'actionnaire et par leurs propres intérêts, au détriment de la collectivité de travail.

De façon sous-jacente, ce discours traduit le fossé qui se creuse entre les salariés et leur ressenti d'une part, les dirigeants et la légitimité des politiques qu'ils appliquent d'autre part.

C'est donc bien la réactivation du discours de la lutte des classes, mais elle ne concerne plus seulement la classe ouvrière car elle cherche à englober la plus grande part de la classe moyenne.

Une problématique incontournable aujourd'hui qui implique de s'interroger sur les modes d'organisation et d'association les plus en phase avec une population salariée mieux formée, plus ouverte sur le monde et donc plus exigeante et critique.

Vous pouvez consulter nos notes d'analyse et/ou demander nos dossiers techniques sur le site www.etsy.com ou par mail : etsy@etsy.com.

Nous sommes à votre disposition pour vous présenter plus en détail nos champs de compétence et nos outils de diagnostic.

Votre contact : Jean-Claude DUCATTE